

DOCUMENT PUBLIC

Le bassin de l'Aronde
Synthèse hydrogéologique

Etude réalisée dans le cadre des actions de Service public du BRGM 98-D-611 et 99-D-611

mai 1999
R 40601

DOCUMENT PUBLIC

Le bassin de l'Aronde *Synthèse hydrogéologique*

Etude réalisée dans le cadre des actions de Service public du BRGM 98-D-611 et 99-D-611

Rédigé sous la responsabilité de
M. Caudron et M.J. Gaudefroy

mai 1999
R 40601

Mots clés : Oise, Aronde, Bassin hydrogéologique.

En bibliographie, ce rapport sera cité de la façon suivante :

Caudron M., Gaudefroy M.J. (1999) – Le bassin de l'Aronde. Synthèse hydrogéologique. Rap. BRGM R 40601, 35 p., 2 fig., 3 ann.

© BRGM, 1999, ce document ne peut être reproduit en totalité ou en partie sans l'autorisation expresse du BRGM.

Synthèse

Dans le cadre de l'assistance technique du BRGM auprès des services administratifs chargés de la Police de l'Eau, le SGR Picardie a été chargé de rédiger une brève synthèse hydrogéologique du bassin de l'Aronde, dans l'Oise. Ce secteur agricole est, en effet, sollicité depuis quelques années par des forages d'irrigation dans un bassin restreint.

La présente note expose les données de base, connues à ce jour, sur l'hydrographie et l'hydrogéologie et dresse un inventaire des captages agricoles déclarés et localisés.

Il ressort, de ce constat d'exploitation, la nécessité de mettre en place un réseau de contrôles des fluctuations piézométriques de la nappe sous l'influence des pompes d'irrigation, dans le réservoir de la craie.

Sommaire

Introduction	7
1. Situation géographique et hydrographie	9
2. Contexte hydrogéologique	11
2.1. Géologie	11
2.2. Hydrogéologie	11
3. Végétation	15
4. Habitat	17
Conclusion	19

Liste des figures

Fig. 1 – Débits de l'Aronde (mars 1998-février 1999).....	8
Fig. 2 – Fluctuations piézométriques à Cuvilly.....	13

Liste des annexes

Ann. 1 – Situation géographique à 1/250 000	21
Ann. 2 – Liste des captages recensés.....	25
Ann. 3 – Extrait de l'Atlas hydrogéologique du département de l'Oise à 1/100 000	31

Introduction

Une des missions d'assistance technique du BRGM, auprès des Services administratifs chargés de la Police de l'Eau, a consisté, en 1998, dans le département de l'Oise, à examiner la situation de l'exploitation de la nappe de la craie dans le bassin de l'Aronde, affluent de l'Oise. Ce petit bassin fait en effet, depuis plusieurs années, l'objet d'un développement de l'irrigation qui sollicite le réservoir aquifère de la craie, au détriment du soutien des étiages de la rivière.

Cette situation inquiète les gestionnaires des ressources en eaux tant souterraines que superficielles. Avant la mise en place d'un réseau de surveillance, le BRGM a établi une synthèse des connaissances.

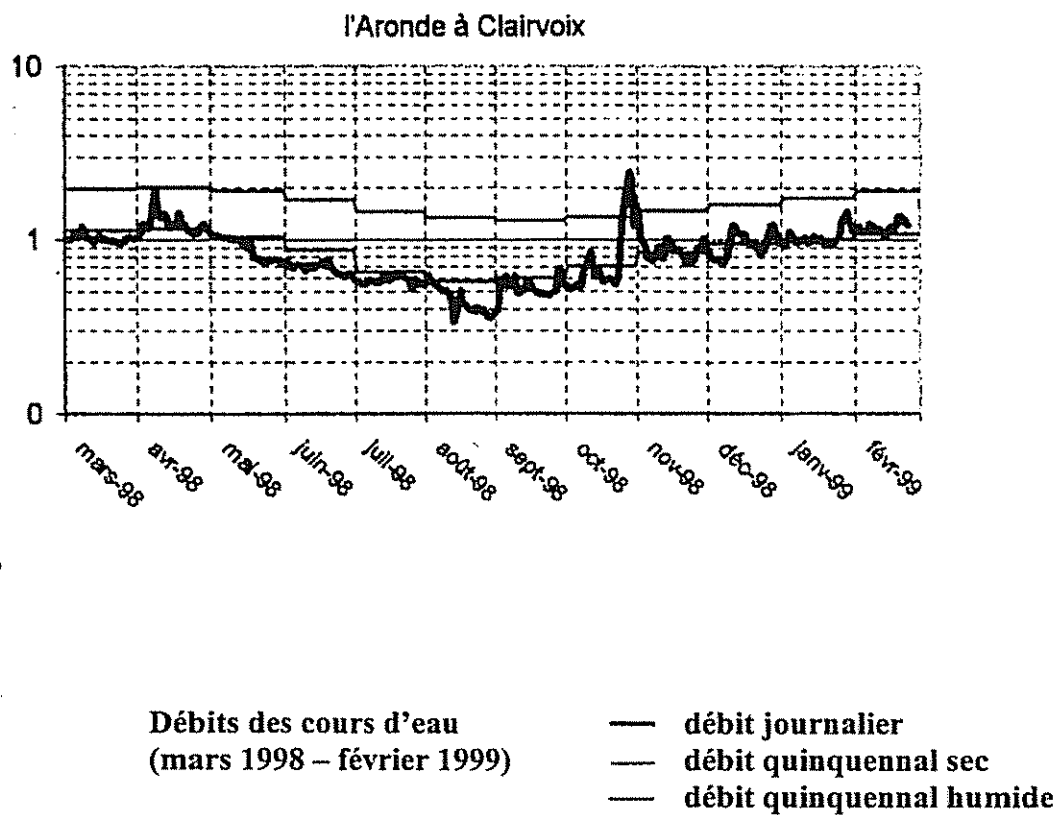


Fig. 1 – Débits de l'Aronde (mars 1998-février 1999).

1. Situation géographique et hydrographie

Le bassin hydrographique de l'Aronde s'étend au nord du département de l'Oise, à l'ouest de l'Oise (cf. ann. 1). Il occupe une surface de 284 km² entre Compiègne à l'est, Tricot au nord, Saint-Just-en-Chaussée à l'ouest, Estrées-Saint-Denis au sud (extension longitudinale : 30 km).

La rivière offre 27 km de longueur pérenne mais comporte dans sa partie amont de nombreux vallons secs. Seuls deux affluents temporaires la rejoignent : la Somme d'Or (3 km) à Gournay-sur-Aronde en rive gauche et la Payelle (4,5 km) à Baugy, en rive droite. Entre sa source (+ 80) et sa confluence (+ 30) avec l'Oise, la dénivellation est de 50 m, soit une pente de 2 ‰. Le débit moyen se situe entre 1 et 1,5 m³/s (fig. 1).

Le relief est assez plat, dominé en périphérie par les collines du Noyonnais et du Clermontois : Coivrel (+ 153), Montgérain (+ 134), Lataule (+ 120), Villers-sur-Coudun (+ 155), Mont Ganelon (+ 145) au nord, Noroy (+ 159), Pronleroy (+ 127), Estrées-Saint-Denis (+ 87), Hémévillers (+ 96), Forêt de Rémy (+ 105) au sud.

Le plateau s'abaisse en pente régulière (8 à 10 ‰) jusqu'à la vallée de l'Oise. Entre le nord-est et le nord-ouest, il est peu étendu, limité par les bassins du Matz et des Trois Doms. A l'ouest, il s'étend jusqu'à peine 2 km de la vallée de l'Arré, affluent de la Brèche. Au sud, il s'élève doucement jusqu'aux petites collines qui le séparent du bassin de l'Oise.

2. Contexte hydrogéologique

2.1. GEOLOGIE

Le bassin de l'Aronde s'est développé sur le plateau crayeux picard, au sein duquel la rivière a creusé son lit. Celui-ci est tapissé par une couche d'alluvions sablo-argileuses à tourbeuses, pouvant atteindre plus de 10 m. La tourbe occupe une proportion importante, avec des couches de 5 à 7 m d'épaisseur (Montmartin, Monchy-Humières, Baugy, Braisnes, Coudun). Le lit majeur ne dépasse pas 500 m de largeur en amont de Baugy et se rétrécit au pied des collines tertiaires du Noyonnais.

Le substratum crayeux appartient aux dépôts sédimentaires marins du Sénonien (craies à Bélemnites du Campanien et craies à *Micraster* du Santonien). L'épaisseur totale de la craie sénonienne dépasse la centaine de mètres.

Dans le bassin de l'Aronde, les dépôts sont affectés d'ondulations tectoniques :

- le dôme anticlinal dédoublé de Margny-les-Compiègne – Gournay-sur-Aronde, qui explique le profil de la vallée en baïonnette, entre Baugy et Braisnes et fait affleurer la craie santonienne en amont, qui disparaît sous le tertiaire, peut-être à la faveur d'une faille ou flexure parallèle au Mont Ganelon ;
- le synclinal ennoyé d'Estrées-Saint-Denis qui rejette la craie santonienne en profondeur ;
- deux autres axes anticlinaux tangentent les limites du bassin : au nord celui de Méry-la-Bataille, au sud celui de Saint-Just-en-Chaussée qui s'ennoie sous la vallée de l'Oise et le marais de Sacy-le-Grand.

A la périphérie du bassin, des buttes, plus ou moins isolées, des formations sablo-argileuses du Thanétien et du Sparnacien marquent le paysage. Elles constituent l'extension résiduelle septentrionale de dépôts marins (sables de Bracheux), ou continentaux (calcaire de Mortemer, calcaire de Clairoix, marne de Marquéglise, niveaux stratigraphiques définis dans le bassin du Matz, et les argiles ligniteuses du Sparnacien). Tous ces terrains érodés ont alimenté, et alimentent encore, en matériaux argileux et silteux, les colluvions de pente et les limons de plateau qui masquent les affleurements de craie. Cette couverture quaternaire représente un revêtement continu au-dessus du substratum, mais non homogène du point de vue épaisseur et lithologie, et joue un rôle primordial dans l'infiltration des eaux de pluie.

2.2. HYDROGEOLOGIE

Le bassin de l'Aronde forme une entité hydrogéologique bien délimitée dans le réservoir aquifère contenu dans le massif crayeux picard. Les limites se superposent peu



Réseau: RBSNM
Prof. Ouvrage: 25.12
Côte du Repère: 78.4
Côte du Sol: 78
Code Nappe: ART02,.....+0L
Système Aquifère: 008L
Nom Nappe: NAPPE DE LA CRAIE DU SENONIEN

Indice BRGM: 00817X0013
Désignation: S1
Commune: CUVILLY
Lieu dit: PUIITS COMMUNAL S1
Département: OISE (60)
Région: SGR/PIC

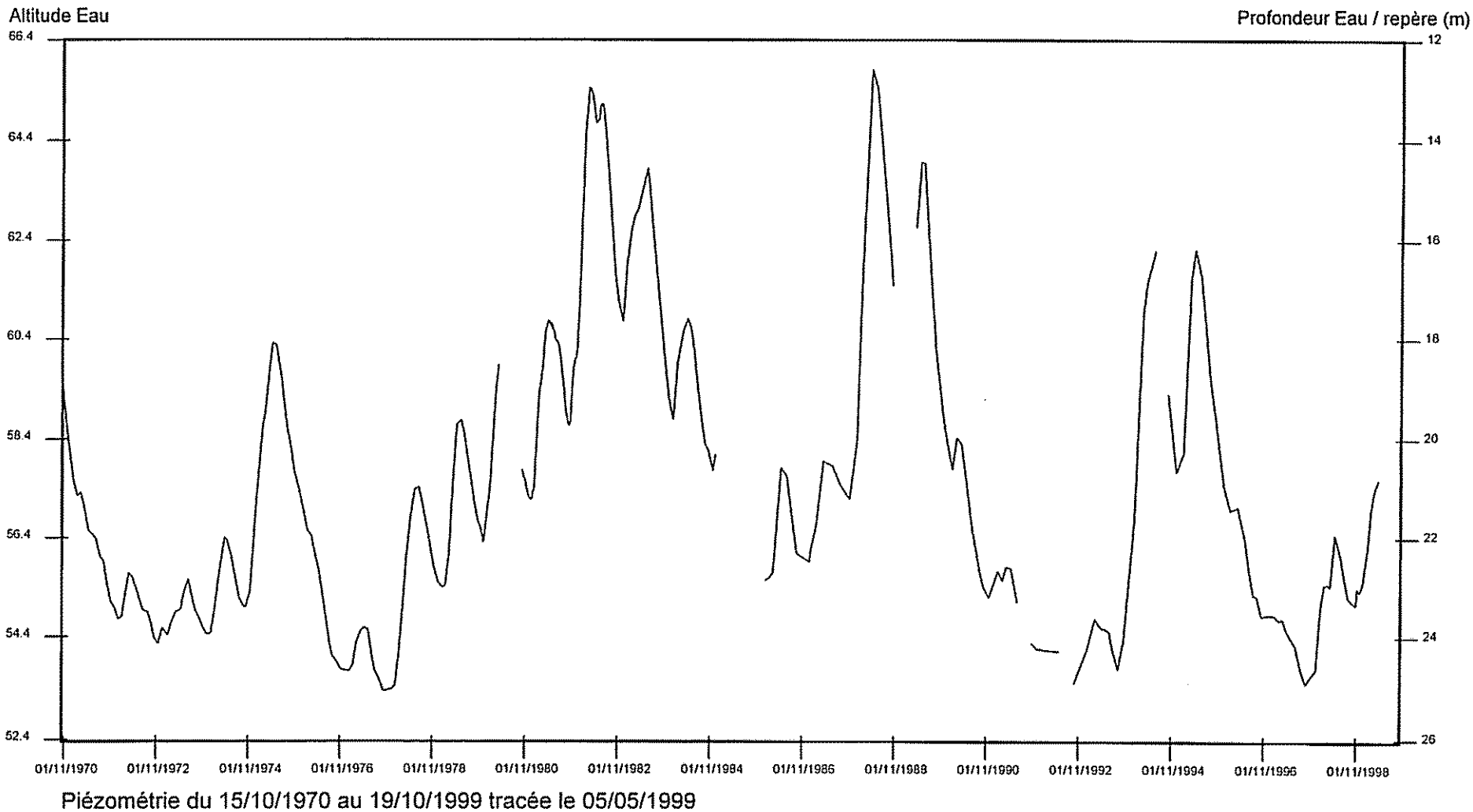


Fig. 2 – Fluctuations piézométriques à Cuvray.

ou prou à celles du bassin hydrographique, sauf dans sa partie occidentale où elles se trouvent un peu en retrait. Toutefois, compte tenu du faible gradient hydraulique à la périphérie ($< 1 \text{ ‰}$), les crêtes piézométriques se déplacent latéralement en fonction des alimentations atmosphériques et des vidanges naturelles (sources) ou artificielles (pompages). Les variations saisonnières, engendrées dans l'aire d'évolution de la nappe, restent minimales par rapport à la surface totale du bassin, en termes de bilan hydrologique.

L'alimentation du réservoir crayeux est assurée par l'impluvium local, soit directement à travers les limons de couverture du plateau, soit différée par le biais des formations de couverture qui recueillent les pluies tombées sur les collines. Arrivées dans la craie, les eaux non évaporées ou ruisselées gagnent verticalement la nappe, à des profondeurs croissantes de la vallée vers la périphérie, en empruntant les pores de la roche puis les fissures que contient le massif dans sa zone non saturée. Le volume annuel emmagasiné est inférieur à $10^8 \text{ m}^3/\text{an}$.

Les fluctuations piézométriques de la nappe de la craie ne sont pas enregistrées dans le bassin. Deux points se trouvent en périphérie : Cuvilly (81-7X-13) et Estrées-Saint-Denis (104-2X-49). L'amplitude est de l'ordre de 10 m (fig. 2)

La surface piézométrique présente un axe de drainage préférentiel constitué par la vallée de l'Aronde et, localement, par celle de la Payelle et trois dômes piézométriques, l'un entre Lachelle et Coudun, l'autre entre Angivillers et Bailleul-le-Soc, le troisième à Antheuil-Portes, dont les directions sont à mettre en relation avec la structure tectonique des couches de terrain.

D'une année à l'autre, la réalimentation de la nappe oscille entre 50 et 400 mm, selon l'intensité des pluies (valeurs calculées sur les relevés de la station de Beauvais-Tillé) entre les mois d'octobre et avril. Elle se traduit par un apport annuel sur le bassin variant de $15 \text{ à } 115 \times 10^6 \text{ m}^3/\text{an}$, y compris les eaux de ruissellement qui gagnent directement la rivière (10 à 20 %, selon l'intensité des précipitations sur les collines). Le débit moyen de l'Aronde à Clairoix est autour de $1,5 \text{ m}^3/\text{s}$, soit $47 \times 10^6 \text{ m}^3/\text{an}$.

L'exploitation de la nappe (cf. ann. 2 et 3) est le fait de captages publics d'alimentation en eau potable (une trentaine), industriels (une dizaine) et agricoles (une vingtaine). Si les premiers sont répartis dans les petites communes de manière dispersée, l'exploitation par irrigation est concentrée dans la partie sud-ouest du bassin (entre Moyenneville et Rouvillers). Le pourcentage des volumes annuels prélevés est attribuable, pour près de la moitié, aux captages AEP. Mais les prélèvements journaliers agricoles, en période d'irrigation, sont certainement plus du double de ceux publics sur l'ensemble du bassin.

Tout ce volume prélevé est un manque à gagner pour la rivière, si l'on suppose que les eaux usées ne retournent pas à celle-ci par le biais du ruissellement ou des réseaux d'assainissement.

3. Végétation

Le plateau crayeux fait l'objet de grandes cultures céréalières et betteravières grâce à la couverture limoneuse qui supporte des terres de bonne qualité agronomique. Le secteur de Moyenneville a vu un développement des cultures légumières et donc de l'irrigation.

Par contre, les sols des cultures tertiaires sont couverts de forêts, de bosquets et de prairies dans les secteurs les plus humides. Sur les flancs sont développés des vergers et des cultures maraîchères.

Les zones boisées les plus étendues sont : la forêt de Rémy, les bois de Pronleroy, des Trois Etots, de Montmartin, le domaine de Rimberlieu, les flancs du Mont Ganelon, les bois de Léglantiers, Montgérain, Montigny. Ces domaines boisés contribuent à réguler les eaux d'infiltration et à différer la réalimentation de la nappe.

Le lit majeur de la vallée est occupé par des peupleraies et des prairies sur des terrains tourbeux.

4. Habitat

Le bassin de l'Aronde couvre le territoire d'une quarantaine de communes rurales dont quatre dépassent le millier d'habitants : Maignelay-Montigny, Estrées-Saint-Denis, Rémy, Clairois et sont situées à sa périphérie.

L'habitat est regroupé en petites unités villageoises avec quelques grandes fermes isolées sur le plateau. Chaque commune possédait son captage d'alimentation en eau potable avant la création de quelques syndicats dans la vallée. Notons la présence du champ captant de Baugy qui alimente Compiègne.

En dehors de la zone de confluence avec l'Oise, la vallée possède très peu d'industries.

L'autoroute A1 a néanmoins permis le développement de zones artisanales à Estrées-Saint-Denis et Rémy.

L'assainissement des collectivités se poursuit, mais pour les villages à l'écart de la vallée, se pose le problème de l'évacuation des eaux traitées en l'absence de réseau hydrographique pérenne.

Conclusion

Le bassin hydrographique de l'Aronde est un petit sous-bassin de l'Oise, en rive droite. Il s'étend, en limite septentrionale des collines du Clermontois, sur un substratum crayeux recouvert de limons ou de colluvions sablo-argileuses, produits de l'érosion des affleurements résiduels des terrains tertiaires.

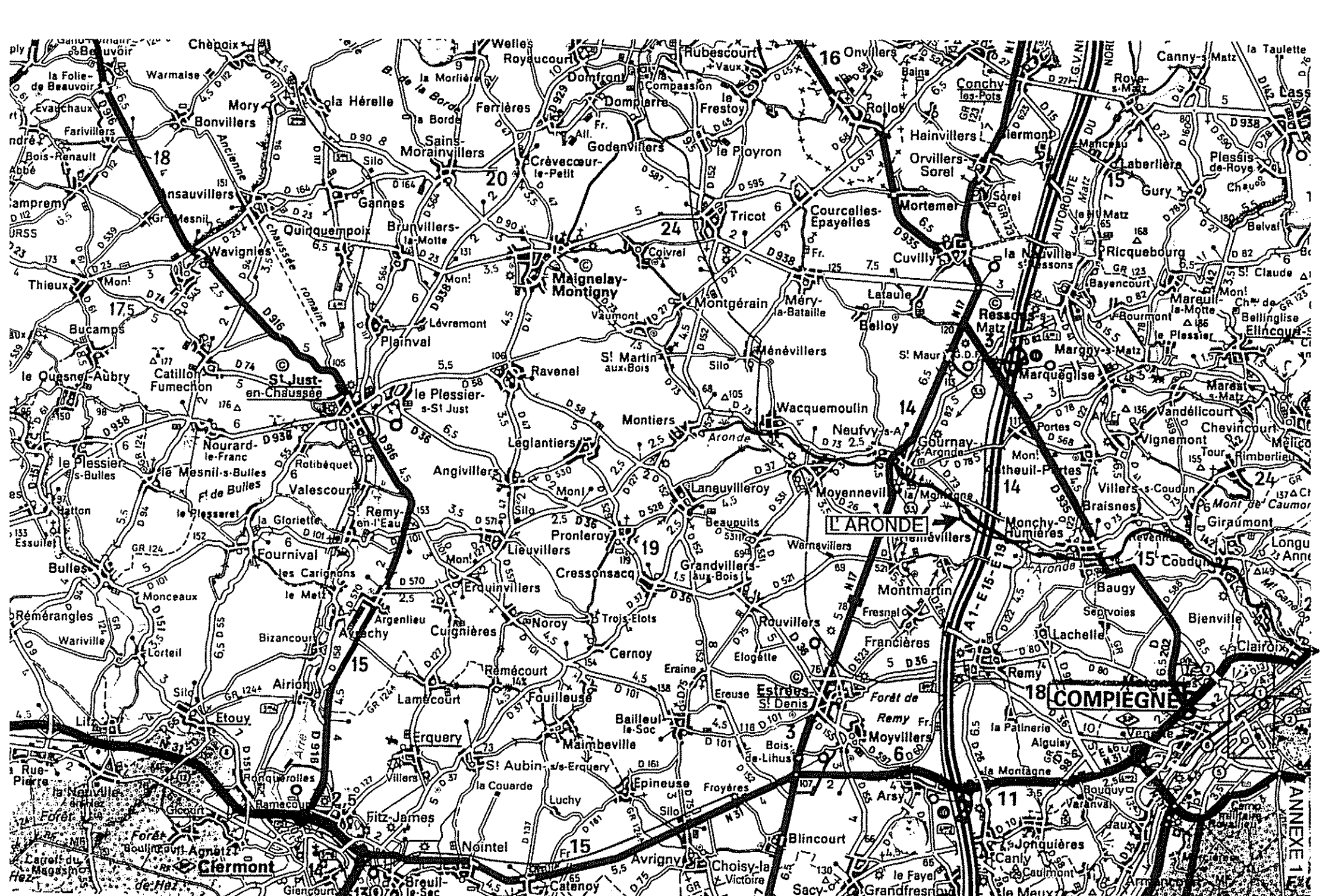
La vallée de l'Aronde est bordée de vallons secs ou quasiment secs. Seuls deux ruisseaux temporaires la rejoignent : la Somme d'Or et la Payelle. La rivière est donc alimentée essentiellement par les sources exutoires de la nappe. Vers l'aval, les colluvions argileuses peuvent amener quelques ruissellements.

Le bassin souterrain, peu étendu ($< 300 \text{ km}^2$), est coincé au nord par le bassin méridional de la Somme (Avre), au nord-est par celui du Matz, à l'ouest par celui de la Brèche, au sud par celui de l'Oise. L'alimentation, assurée par l'impluvium, reconstitue les réserves annuelles dans des volumes inférieurs à $10^8 \text{ m}^3/\text{an}$. Elle entraîne des fluctuations piézométriques de la nappe qui peuvent atteindre plus de 10 mètres.

Seule ressource aquifère souterraine exploitable, la nappe de la craie est sollicitée pour tous les besoins domestiques, agricoles et industriels. L'irrigation, encore peu développée (une vingtaine de forages), est surtout concentrée à l'ouest et au sud du bassin, donc à l'amont des sources de la rivière, elle-même faisant l'objet de pompages en surface.

Ces prélèvements, effectués pendant la période estivale, époque de hautes eaux mais aussi de vidange de la nappe, ont un impact relatif sur le débit de l'Aronde.

Annexe 1
Situation géographique à 1/250 000



L'ARONDE

18 COMPIÈGNE

ANNEXE 1

Annexe 2
Liste des captages recensés

Captages agricoles

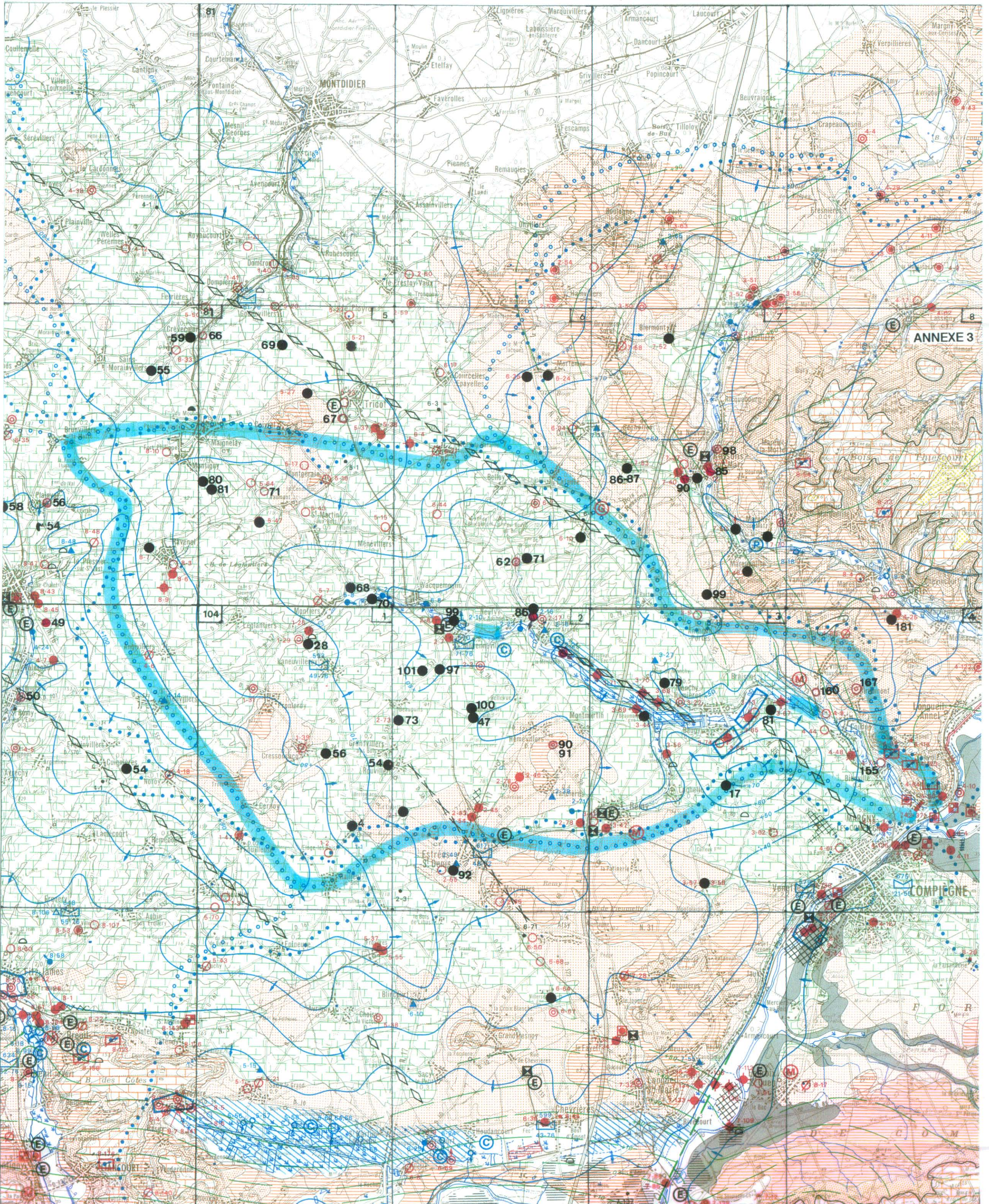
INDICE	DESIGNATION	COM	COMMUNE	LIEU_DIT
00808X0054	F	495	PLAINVAL	GARE
00808X0055	PC	564	SAINS-MORAINVILLERS	LE GRIS BUISSON - SECTION ZC - 34
00808X0058	F.IRRI	581	SAINT-JUST-EN-CHAUSSEE	FERME DE TREMONVILLIERS
00808X0059	F.IRRI	374	MAIGNELAY-MONTIGNY	VALLEE JEAN PIE
00815X0068	F	418	MONTIERS	CD 152 PARCELLE C.536
00815X0069	F	276	GODENVILLERS	LA PETITE SOLE
00815X0070	F	456	LANEUVILLEROY	LES CHAMPS BLEUS ZC 22
00815X0080	F.IRRI	374	MAIGNELAY-MONTIGNY	FOSSES CAVILLON
00815X0081	F.IRRI	374	MAIGNELAY-MONTIGNY	LA PETITE SOLE
00816X0071	F.IRRI	351	LATAULE	LA MONTAGE DE LA SOMME D'OR
00817X0086	F	191	CUVILLY	LA MALCAMPEE
00817X0087	F.IRRI	191	CUVILLY	MOULIN DE PIERRE - SECTION ZE - PARCELLE 4
00817X0099	F.IRRI	19	ANTHEUIL-PORTES	LE TROU AUX RENARDS
01034X0054	F.IRRI	216	ERQUINVILLERS	LES CHAUFOURS
01041X0004	P	40	BAILLEUL-LE-SOC	PUITS AU HAMEAU D'ERAINE, ROUTE D.75 - FERME DE M. LEPEU
01041X0054	F.IRRI	285	GRANDVILLERS-AUX-BOIS	HAMEAU DE ROUVILLERS
01041X0056	F.IRRI	177	CRESSONSACQ	GRANDE PIECE DU MOULIN
01042X0047	P	553	ROUVILLERS	FORAGE N.2 DE MONSIEUR SAINTE-BEUVE
01042X0073	P	285	GRANDVILLERS-AUX-BOIS	PUITS DE MONSIEUR CANDELOT
01042X0092	F	223	ESTREES-SAINT-DENIS	4 AVENUE DE FLANDRES
01042X0097	F.IRRI	440	MOYENNEVILLE	AU CROISEMENT DE LA D.531 ET DE LA ROUTE DE MOYENNEVILLE
01042X0099	F.IRRI	440	MOYENNEVILLE	LES COMMUNES
01042X0100	F1	553	ROUVILLERS	FORAGE N.1 DE M. SAINTE-BEUVE - FERME DE WARNAVILLERS
01042X0101	F.IRRI	440	MOYENNEVILLE	VALLEE DE BEAUPUITS
01043X0079	P	408	MONCHY-HUMIERES	FERME DU BOIS
01043X0081	F.IRRI	99	BRAISNES	LES CAILLOUX
01044X0181	F.IRRI	378	MAREST-SUR-MATZ	FERME DE VAUGENLIEU

Captages AEP

INDICE	DESIG.	N° COM.	COMMUNE	LIEU DIT
00808X0001	PF	112	BRUNVILLERS-LA-MOTTE	PUITS FORAGE AEP DU SYNDICAT DES EAUX DE BRUNVILLERS LA MOTTE
00808X0003	P	526	RAVENEL	PUITS DE L'A.E.P. COMMUNALE
00808X0010	P	374	MAIGNELAY-MONTIGNY	PUITS D'AEP DE MAIGNELAY-MONTIGNY
00808X0033	P	179	CREVECOEUR-LE-PETIT	PUITS AEP COMMUNAL DU CHATEAU D'EAU
00808X0047	P	581	SAINT-JUST-EN-CHAUSSEE	PUITS AEP COMMUNALE AU ROSSIGNOL ROUTE DE MONTDIDIER
00808X0058	F	495	PLAINVAL	FORAGE DU SYNDICAT DE BRUNVILLERS-LA-MOTTE
00815X0015	P	394	MENEVILLERS	PUITS DE L'A.E.P. COMMUNALE
00815X0016	F	148	MONTGERAIN	PUITS AEP COMMUNAL DE MONTGERAIN
00815X0017	PC	418	MONTGERAIN	PUITS AEP DE COIVREL
00815X0020	P	276	GODENVILLERS	RUE PRINCIPALE
00815X0022	P	503	PLOYRON(LE)	PUITS AEP COMMUNAL SOUS LE CHATEAU
00815X0043	P	585	SAINT-MARTIN-AUX-BOIS	PUITS AEP COMMUNAL DE SAINT-MARTIN-AUX-BOIS
00815X0050	P	232	FERRIERES	AEP COMMUNALE
00815X0084	P	374	MAIGNELAY-MONTIGNY	CAPTAGE COMMUNAL
00815X0088	P	232	FERRIERES	CAPTAGE COMMUNAL
00815X0087	P	843	TRICOT	CHEMIN DES VIGNES
00815X0071	F	585	SAINT-MARTIN-AUX-BOIS	PRAIRIE VALLON DES PLANIQUES
00816X0002	PC	351	LATAULE	SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LATAULE - BELLOY
00816X0017	P	188	COURCELLES-EPAYELLES	PUITS D'A.E.P. COMMUNAL
00816X0034	P	101	CUVILLY	CAPTAGE COMMUNAL
00816X0044	P	398	MERY-LA-BATAILLE	NOUVEAU PUIITS COMMUNAL
00816X0062	F	351	LATAULE	LA MONTAGNE DE LA SOMME D'OR
00817X0001	P	329	LABERLIERE	PUITS LABERLIERE "VALLEE DU MATZ"
00817X0003	P	383	MARGNY-SUR-MATZ	PUITS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL
00817X0037	P	533	RESSONS-SUR-MATZ	PUITS AEP COMMUNALE PRES DE LA VOIE
00817X0098	PAEP98	533	RESSONS-SUR-MATZ	LA PRAIRIE
01034X0005	F	34	AVRECHY	STATION DE POMPAGE LIEU-DIT LES CARIGNONS
01034X0050	PUITS	595	SAINT-REMY-EN-L'EAU	NOUVEAU PUIITS AEP
01041X0002	P	40	BAILLEUL-LE-SOC	CAPTAGE COMMUNAL
01041X0003	P	375	MAIMBEVILLE	CAPTAGE COMMUNAL
01041X0029	P	456	LANEUVILLEROY	CAPTAGE COMMUNAL
01041X0031	PC	515	PRONLEROY	CAPTAGE COMMUNAL
01042X0002	P	440	MOYENNEVILLE	LE FAUBOURG"
01042X0017	PC	281	GOURNAY-SUR-ARONDE	PUITS COMMUNAL - AEP
01042X0028	F	254	FRANCIERES	CAPTAGE COMMUNAL
01042X0055	PC	223	ESTREES-SAINT-DENIS	CAPTAGE COMMUNAL
01042X0068	F	441	MOYVILLERS	CAPTAGE COMMUNAL
01042X0090	F1	254	FRANCIERES	BOIS D'OURSCAMPS - SECTION C1 - PARCELLE 167
01042X0091	F2	254	FRANCIERES	BOIS D'OURSCAMPS - SECTION C1 - PARCELLE 167
01043X0005	F	19	ANTHEUIL-PORTES	CAPTAGE COMMUNAL
01043X0022	PC	408	MONCHY-HUMIERES	CAPTAGE COMMUNAL
01043X0041	PC	531	REMY	CAPTAGE COMMUNAL
01043X0062	P	685	VENETTE	HAMEAU DE CORBEAULIEU - PUIITS DE L'AEP DU HAMEAU
01043X0073	FA	48	BAUGY	CAPTAGE DU SIVOM DE COMPIEGNE
01043X0074	FB	48	BAUGY	CAPTAGE DU SIVOM DE COMPIEGNE
01044X0010	PC	151	CHOISY-AU-BAC	PUITS A.E.P. SYNDICAT INTERCOMMUNAL
01044X0028	P1	689	VILLERS-SUR-COUDUN	PUITS COMMUNAL N. 1
01044X0044	PC	168	COUDUN	CAPTAGE COMMUNAL
01044X0061	PC	382	MARGNY-LES-COMPIEGNE	PUITS DE L'AEP COMMUNALE
01044X0155	P	70	BIENVILLE	CAPTAGE COMMUNAL
01044X0180	F	689	VILLERS-SUR-COUDUN	CAPTAGE COMMUNAL
01044X0185	F1	151	CHOISY-AU-BAC	LA BOUCHE D'OISE - SECTION AO - PARCELLE 75
01044X0188	F2	151	CHOISY-AU-BAC	LA BOUCHE D'OISE - SECTION - PARCELLE 76
01044X0187	F	273	GIRAUMONT	CHATEAU D'EAU
01044X0178	F2	151	CHOISY-AU-BAC	LE BAC A L'AUTOMNE
01044X0180	F3	151	CHOISY-AU-BAC	LE BAC A L'AUMONE

INDICE	DESIG.	N° COM.	COMMUNE	LIEU_DIT
00815X0038	F	643	TRICOT	LE CHEMIN DE MERY ZE.72
00817X0085	F	533	RESSONS-SUR-MATZ	STE ELNOR
00817X0090	F	533	RESSONS-SUR-MATZ	USINE SILAR
01034X0049	F	581	SAINT-JUST-EN-CHAUSSEE	ROUTE DE PARIS
01041X0025	PC	456	LANEUVILLEROY	PUITS-FORAGE DE LA SUCRERIE AGRICOLE
01042X0006	F1	440	MOYENNEVILLE	PUITS PRINCIPAL (N. 1 DE L'ARONDE) DE LA CONSERVERIE
01042X0007	F2	440	MOYENNEVILLE	NOUVEAU Puits (N. 2 DE L'ARONDE) DE LA CONSERVERIE
01042X0016	S	449	NEUFVY-SUR-ARONDE	SOURCE " LES PLANQUES " (CRESSONNIERES)
01042X0021	S	281	GOURNAY-SUR-ARONDE	CRESSONNIERES DU BAMBOU
01043X0056	P	48	BAUGY	PUITS DE LA FABRIQUE DE PLASTIQUE DE LESGUILLONS
01044X0005	F	665	VENETTE	SOCIETE TECHNI-PLASTE
01044X0080	PC	156	CLAIROIX	STE UNIROYAL ENGLEBERT
01044X0099	P	159	COMPIEGNE	AVENUE DU VERMANDOIS
01044X0164	F.IND	665	VENETTE	ROUTE DE COMPIEGNE

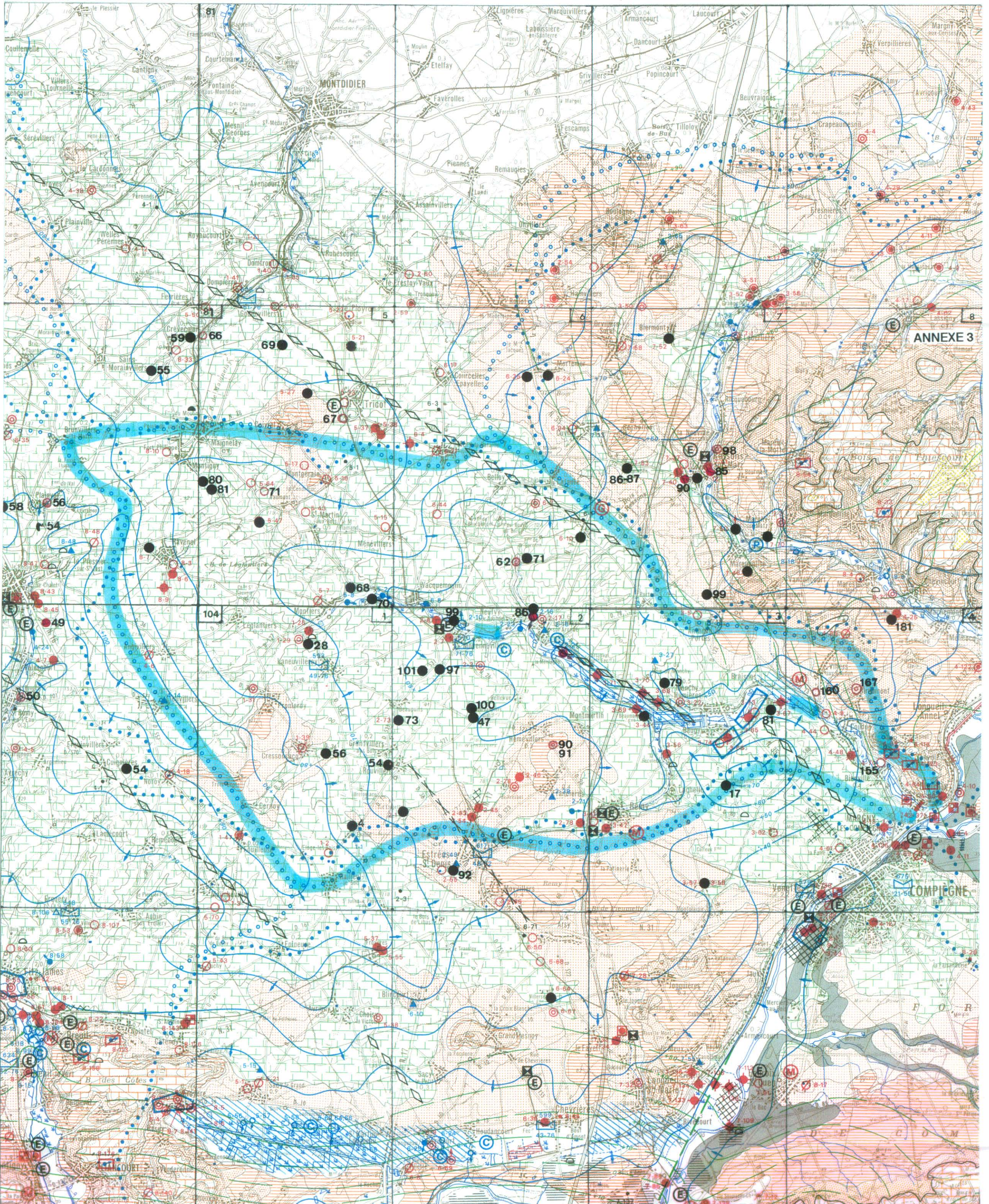
Annexe 3
Extrait de l'Atlas hydrogéologique du département
de l'Oise à 1/100 000



ANNEXE 3

COMPIÈGNE

MONTDIDIER



ANNEXE 3

COMPIÈGNE

MONTDIDIER

